

L'an deux mille dix-neuf, le neuf Avril à 18h00, le Conseil Municipal légalement, convoqué s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Mme GRANGEOT Christelle, Maire,

Étaient présents :

Mmes GRANGEOT Christelle --- DEVIDAL Joëlle - SADAK Marie-France

&

Mrs BONNETAIN Philippe - NICOU Florent - PERROT Gilbert - RACAMIER André - JOSSERAND Philippe - ALPHANT Florent - AECK Cyril - CHEROUANA Naïm

Absents excusés : Mme GIRAUD-JACQUIGNON Clémence - Mrs MEYER Constant - DESORMAIS Jérôme - HAUIZEE Régis

Pouvoir à : Mme GIRAUD-JACQUIGNON Clémence à Mr NICOU Florent
Mr DESORMAIS Jérôme à Mr ALPHANT Florent

Compte-rendu de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h05

Monsieur AECK Cyril est nommé secrétaire.

Madame Le Maire fait part que quelques conseillers vont avoir un peu de retard, et propose de modifier le déroulement de l'ordre du jour.

3 - COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Renouvellement de la convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse : délibération

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2017/51 du 20 Novembre 2017 concernant la mise en place du partenariat avec le centre de sauvegarde de la faune sauvage du Tichodrome.

Pour mémoire, ce centre a pour but de recueillir et de soigner les animaux sauvages, blessés, malades, affaiblis ainsi que les juvéniles, en vue de les relâcher dans des sites appropriés.

Le Tichodrome joue un rôle dans le maintien de la biodiversité par la richesse des espèces soignées, participe au suivi sanitaire de la faune sauvage, sensibilise le public par le biais des animaux pris en charge, et des conseils téléphoniques.

Afin de pérenniser ses actions et continuer à rendre ce service considéré par tous comme d'utilité publique, le centre de sauvegarde du Tichodrome renouvelle son besoin de partenariats précis et durables avec les communes de son territoire d'action.

Il est rappelé que pour la réalisation des prestations proposées dans le cadre de la convention correspondant à œuvrer en faveur de la sauvegarde de la faune sauvage, une indemnité est à verser ; ce montant forfaitaire est fixé à la somme de 0,10 euros par an et par habitant, soit un montant total de 101,10 euros (0,10 x 1011).

Après discussion et délibération, et après avoir pris connaissance des conditions de mise en place d'un partenariat entre le Tichodrome et la Commune, comme indiquées dans ladite convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **DECIDE** d'accepter le renouvellement de mise en place de ce partenariat,
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer la convention avec le centre de sauvegarde de la faune sauvage du Tichodrome, telle qu'elle est présentée en annexe,
- **CHARGE** Madame Le Maire d'instruire ce dossier, et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Délibération n°19/2019.

4 - QUESTIONS DIVERSES :

Information : Bar Restaurant de la Poste

Une personne intéressée.

La personne est sensibilisée sur la volonté de redynamiser le centre village.

ière volonté : le bar et restauration rapide.

Pas de multi-service prévu pour l'instant.

Personne entreprenante.

Licence IV donc demande d'autorisation en Préfecture.

Coût :

Location avec comme hypothèse d'une période de gratuité (3 mois) — chose déjà faite dans le passé.

Ouverture sur l'été 2019 (voire avant, mai?)

Madame Le Maire a porté à la connaissance du candidat l'ensemble des structurants pouvant l'accompagner dans la démarche de création d'entreprise.

Le Conseil Municipal part sur un vote de principe d'une gratuité sur 6 mois et un loyer ensuite à hauteur de 250€.

Information : Local Boulangerie

La reprise des locaux par Madame Virginie Desort se précise.

En attente du retour de la Communauté de Communes.

Information : Repas du CCAS

90 repas ont été servis par quatre élus et deux bénévoles.

Très bonne ambiance, agréable.

Michel et Vanessa ont animé cette journée.

Très bon retour concernant les repas du traiteur, copieux : les invités ont apprécié que les plats soient arrivés bien chauds.

Repas à 22€ (pain, café compris).

Information : collecte textile Humana France

Humana France en charge de la collecte textile à Bellegarde-Poussieu nous a communiqué les chiffres de la collecte pour l'année 2018 : 2 755 kgs de textile ont été récoltés dans le conteneur situé place du foyer, soit un peu plus de 50 kilos en moyenne collectés par passage ; en 2017 la collecte était de 809 kilos.

Compte-tenu du résultat, il souhaite proposer d'installer un deuxième conteneur.

Après discussion, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à cette demande.

Demande d'utilisation terrain de football saison 2019/2020 : Club de football sur Anjou/Sonnay

Madame Le Maire fait part d'une demande par laquelle un club de football sur Anjou/Sonnay se reforme pour la saison prochaine.

N'ayant pas de stade à venir, il sollicite la commune par la recherche d'un stade pour pouvoir effectuer leurs matches.

Après discussion, et au regard des matches existant déjà sur Bellegarde-Poussieu et la gestion des locations de la Salle d'Animation Rurale, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à cette demande.

1 – COMMISSION URBANISME :

Point sur les dossiers :

Quelques déclarations préalables et un permis de construire en cours.

Rien de particulier.

Sur le lotissement l'Alpaje, un permis accordé mais décaissement trop important et donc modification du permis de construire : retour accordé.

2 - COMMISSION FINANCES

Taux d'imposition 2019 : délibération

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire à l'identique les taxes de fiscalité locale de l'année 2018 sur l'année 2019.

Après discussion, et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** la proposition de Madame Le Maire,
- **DECIDE**
 - Taxe d'habitation **9.13 %**
 - Foncier Bâti **17.73 %**
 - Foncier Non Bâti **50.21 %**
- **CHARGE** Madame Le Maire de remplir l'état de notification des taux d'imposition de 2019 et de le transmettre à la Sous-Préfecture dûment complétée,
- **CHARGE** Madame Le Maire d'instruire ce dossier, et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Delibération n°20/2019.

Vote du Budget 2019 : délibération

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif pour l'année 2019 dont les dépenses et les recettes en section de Fonctionnement et en section d'Investissement s'équilibrent de la façon suivante :

En section de Fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	Proposition	Votes exprimés
011	Charges à caractère général	210 844,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
012	Charges de personnel	265 100,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
014	Atténuation de produits	13 562,97	A l'unanimité des votants – 13 voix
022	Dépenses imprévues	20 000,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
023	Virement à la section investissement	131 287,55	A l'unanimité des votants – 13 voix
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 510,79	A l'unanimité des votants – 13 voix
65	Autres charges de gestion courante	45 413,08	A l'unanimité des votants – 13 voix
66	Charges financières	35 929,67	A l'unanimité des votants – 13 voix
67	Charges exceptionnelles	550,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
	Dépenses de l'exercice	725 198,06	A l'unanimité des votants – 13 voix

En section de Fonctionnement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	Proposition	Votes exprimés
002	Excédents antérieurs reportés	60 280,42	
013	Atténuation de produits	6 000,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	0	A l'unanimité des votants – 13 voix
70	Produits des services du domaine et vent	54 659,38	A l'unanimité des votants – 13 voix
73	Impôts et Taxes	424 044,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
74	Dotations, subventions et participations	148 864,26	A l'unanimité des votants – 13 voix
75	Autres produits de gestion courante	29 650,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
77	Produits exceptionnels	1 700,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
	Recettes de l'exercice	725 198,06	A l'unanimité des votants – 13 voix

En section d'Investissement, les opérations suivantes en dépenses :

Chapitre	Libellé	Proposition	Votes exprimés
001	Déficit d'investissement	33 385,00	
020	Dépenses imprévues	20 000,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
040	Opérations d'ordre de transfert entre section charges transférées	1 361,51	A l'unanimité des votants – 13 voix
041	Opérations patrimoniales	24 000,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
16	Emprunts et Dettes assimilées Emprunts en euros Caution pour loyers	37 327,45 2 000,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
	Total des dépenses financières	118 073,96	A l'unanimité des votants – 13 voix
20	Immobilisations incorporelles Frais d'études urbanisme POS Frais d'études Concessions et droits similaires	5 500,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
	Total Immobilisations incorporelles	5 500,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
21	Immobilisations corporelles	311 500,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
23	Immobilisations en cours		A l'unanimité des votants – 13 voix
	Restes à réaliser (pour mémoire)	90 406,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
	Dépenses de l'exercice	435 073,96	A l'unanimité des votants – 13 voix

En section d'Investissement, les opérations suivantes en recettes :

Chapitre	Libellé	Proposition	Votes exprimés
021	Virement à la section de fonctionnement	131 287,55	A l'unanimité des votants – 13 voix
040	Opération d'ordre de transfert – amortissement	2 510,79	A l'unanimité des votants – 13 voix
041	Opérations patrimoniales		A l'unanimité des votants – 13 voix
	Autres établissements publics locaux SEDI	18 000,00	
	Avances versées sur commandes SEDI	1 361,51	
	Total des opérations patrimoniales	19 361,51	A l'unanimité des votants – 13 voix
10	Dotations, fonds divers et réserves		A l'unanimité des votants – 13 voix
	FCTVA	26 819,09	
	Taxe d'aménagement	12 000,00	
	Excédent de fonctionnement capitalisé	82 986,92	
	Total des dotations	121 806,01	A l'unanimité des votants – 13 voix
13	Subventions d'investissement équipements	158 108,10	A l'unanimité des votants – 13 voix
	Total des subventions d'investissement	158 108,10	A l'unanimité des votants – 13 voix
16	Emprunts et dettes assimilées		A l'unanimité des votants – 13 voix
	Caution pour loyers	2 000,00	
	Total des recettes financières	2 000,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
	Restes à réaliser (pour mémoire)	40 805,00	A l'unanimité des votants – 13 voix
	Recettes de l'exercice	435 073,96	A l'unanimité des votants – 13 voix

Après discussion, et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **ADOPTÉ** le budget 2019 comme exposé ci-dessus,
- **CHARGE** Madame Le Maire d'instruire ce dossier, et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Délibération n°21/2019.

Une question supplémentaire : sollicitation de l'école pour prendre en charge par la Commune le règlement pour l'achat de jeux d'un montant de 300,00 euros environ : avis favorable.

Madame Le Maire clôt la séance à 20h05.